LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. III — Leg. Assembly R. Roo — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 24 OCTOBRE 1907 — No. 3

Le Retour des Hon. Fielding et Brodeur.

C'est au milieu d'un enthousiasme indescriptible que les Hon. Ministres Fielding et Brodeur ont débarqué sur la terre canadienne après leur long et fructueux voyage en Europe.

Sir Wilfrid Laurier et un essaim d'hommes politiques, étaient venus les attendre pour souligner encore, l'importance de cette démonstration.

Pour la première fois deux ministre canadiens venaient de traiter librement avec une nation, sans le secours de l'Angleterre. Il nous est doux de penser que la France est cette nation.

Le peuple Canadien a compris ce que voulait dire cet acte si significatif, il a bien compris que le gouvernement anglais nous amancipait encore un peu plus de sa tutelle. Et les acclamations qui ont accueilli les deux habiles ministres exprimaient en même temps que la fierté, la reconnaissance la plus ardente vis-à-vis de la même Patrie.

La confiance dont l'Angleterre honore le peuple Canadien en la personne de ses hommes politiques est le témoignage le plus flatteur que nous puissions recueillir.

On nous reconnaît enfin, aptes à nous gouverner.

Sans doute, touts les conventions doivent être ratifiées par l'Angleterre avant d'être conclues définitivement. Mais n'est-ce pas elle qui en mère prudente, doit nous guider, n'est-ce pas elle aussi qui accepte de nous couvrir et d'assurer au cas échéant, l'exécution des traités que nous passons?

L'Hon. Fielding, ministre des finances, en préparant le tarif qui est rentré en vigueur l'année dernière, a prévu la faculté de traiter avec les autres nations. Le tarif intermédiaire en constitue le moyen.

Les Canadiens de l'Est à l'Ouest admirent sans reserve la politique suivie et ascendante du Premier et des Collaborateurs précieux dont il a su s'entourer.

Assurer la grandeur et la prospérité du Canada, est le but poursuivi par notre gouvernement. Le traité qu'il vient de conclure avec la France est un nouvel et fructueux effort pour l'atteindre, d'autres suivront.

Nous nous associons aux témoignages de reconnaissance qui viennent d'être offerts aux artisans de ce traité commercial, Sir Wilfrid Laurier, et les Hon. Fielding et Brodeur.

CHOSES ET AUTRES.

Autant Français et Anglais mettaient autrefois de force à se haïr, autant ils mettent maintenant d'ardeur à essayer de s'aimer.

Tout est l'entente cordiale.

Il est à Paris comme à Londres des gens qui se torturent la cervelle pour trouver les moyens propres à unir plus étroitement ces peuples, moins différents qu'on ne le croit généralement.

Visites des municipalités aux municipalités, des Chambres de Commerce aux Chambres de Commerce, des escadres aux escadres, de Souverain et Président, sont de fort bonnes choses, mais à Londres on a trouvé mieux. Toutes ces manifestations ne produiront que des effets superficiels, s'est-on dit:

" Si nous voulons plus qu'une emballement passager, si nous voulons véritablement influencer le sentiment prenons un moyen radical —échangeons nos enfants.

Pendant certains mois de l'année, les petits Anglais iront dans les familles françaises et vice-versa. De cette façon non seulement les enfants apprendront la langue du peuple ami, mais encore il se créera de solides amitiés— peut-être même des mariages s'ensuivront-ils. Les deux races se mêleront au point de n'en plus former qu'une et chacune des deux ayant donné ce qu'elle avait de mieux et ayant perdu au contact de l'autre ses défauts, il s'en suit que les greffons seront le meilleur produit de l'humanité."

Voilà qui nous prouve que les Anglais sont beaucoup moins froids qu'ils n'en ont l'air. Ce programme excellent et qui trouverait, soit dit en passant, un très bon champ d'application au Canada,a soulevé beaucoup d'enthousiasme et quelques critiques de part et d'autre.

Il sera probablement adopté, non pas par tout le monde, mais au moins par quelques bonnes familles qui déjà s'organisent pour l'année prochaine. Bravo! et vive l'entente cordiale.

En passant, je signalerai l'objection soulevée par "The Court Journal," de Londres. Ce dernier craint que le sentiment de patriotisme ne s'émousse chez les Anglais, car, dit-il, les enfants subissent l'ambiance et ils se mettront peut-être, à préférer le pays où ils sont envoyés périodiquement, au leur. Et il ajoute: " quelque soit la valeur de l'entente cordiale, elle ne prime pas celle du patriotisme."

Heureusement pour l'Angleterre que le patriotisme de ses fils est plus solide que ne le pense le rédacteur du "Court Journal", sans cela elle ne serait plus depuis longtemps.

Elle n'aurait jamais pu fonder l'empire colonial qui fait sa force, sa richesse et sa grandeur.

Stone.

Mr C. A. DANSEREAU.

—o—

Les journalistes de la Province de Québec ont célébré le quarantième anniversaire de l'entrée de Mr Dansereau dans le journalisme.

La fête a eu lieu au Canada Club. Plus de cent cinquante personnes y assistent pour fêter notre confrère.

Des discours intéressants ont été prononcés par des personnages en vue de la Province de Québec. Tous ont reconnu le rôle important que la presse joue dans la civilisation. Mais personne n'était mieux qualifié pour faire l'historique de la Presse Canadienne, pour montrer le rôle qu'elle a joué, et qu'elle est appelée à jouer dans notre pays, que le héros de la fête M. C. A. Dansereau.

Nous reproduisons dans une autre page le discours prononcé par Mr Dansereau.

Jamais nos lecteurs n'auront une plus belle occasion de se faire une idée juste du rôle important que la presse est appelé à jouerdans le monde, qu'en lisant ce beau discours.

Nous demandons à M. Danse- à ses amis et confrères de la pro- reau la permission de nous joindre vince de Québec pour le féliciter et nous faisons avec eux, des voeux sincères pour qu'il continue encore longtemps d'être l'un des guides les plus surs des journalistes.

Pour ceux qui comme nous ont eu l'avantage d'apprécier les qualités du coeur de M.Dansereau nous sommes doublement intéressés à ce qu'il soit encore longtemps avec nous. "Ad multos annos."

LA SESSION LEGISLATIVE.

Ottawa.—On annonce que la session législative 1907-8 s'ouvrira le samedi, 28 novembre prochain.

OPINION AMERICAINE.

..Le Canada est une nation. ....

Nous trouvons dans le "Soleil" de Québec la traduction d'un article publié dans un grand journal de New-York, le "Sun".

Nos lecteurs nous seront sans doute reconnaissants d'avoir reproduit dans les colonnes de notre journal une aussi belle appréciation de notre pays, faite par un des plus grands quotidiens des Etats-Unis.

Le prognostic que le "Sun" porté sur l'avenir de notre pays est de nature à encourager nos concitoyens, et rassurer nos pessimistes tes.

Cet article du "Sun" a été inspiré par les belles paroles prononcées par Sir Wilfrid Laurier devant l'Association des manufacturiers canadiens: "Aujourd'hui le Canada est arrivé à la complète dignité d'une nation."

Ces paroles prononcées par Sir Wilfrid Laurier au banquet des manufacturiers à Toronto étaient inspirées par le grand succès que venaient d'obtenir Fielding et Brodeur, en négociant avec la France, le premier traité commercial que le Canada ait jamais pu négocier avec une autre nation pratiquement sans l'intervention de l'Angleterre. L'Angleterre n'est intervenu que pour "approuver virtuellement sans condition ou modification" le traité tel que conclu entre les ministres canadiens et les ministres français.

Voilà bien l'autonomie complète pour notre pays telle que le parti libéral au Canada l'a toujours demandée, et vers laquelle l'habile et sage politique du gouvernement Laurier nous a conduit.

Nous reproduissons ici l'article du "Sun" de New-York tel que traduit par le "Soleil" de Québec:

..New-York, 2 oct.— Le "Sun" écrit: " De temps à autre, nous avons commenté le progrès économique du Canada, l'augmentation de son commerce extérieur et le développement de ses industries productives. Sous plus d'un rapport, son avancement dans la voie du progrès a été plus rapide au cours des dix dernières années, que celui des Etats-Unis. A moins de mésaventure que rien aujourd'hui ne fait prévoir, son progrès dans les dix années qui viennent, éclipsera de beaucoup celui des dix dernières années, mais il y a un autre fait aussi intéressant dans l'expérience récente du Canada. Il a été démontré avec énergie dans le récent discours de Sir Wilfrid Laurier, devant l'Association des manufacturiers canadiens, quand il a dit que: "aujourd'hui, le Canada est arrivé à la complète dignité d'une nation." Bien que cette assertion ne soit peut-être pas très juste, elle est assez vraie, cependant, pour qu'on lui accorde un peu d'attention. La seule chose qui soit opposée à la complète nationalité du Canada, c'est le manque du pouvoir de faire ses propres traités.

"Il est sans autorité finale dans les relations avec d'autres pays. Tout de même, il négocie ses traités avec d'autres nations, et l'Angleterre les approuve virtuellement sans condition ou modification. Il est peu probable que le refus de l'Angleterre de confirmer tout traité que le Canada pourrait désirer conclure et que le Canada regarderait comme important pour ses intérêts et progrès, serait suivi d'une séparation.

"Si on voulait négocier un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, il est permis de douter que l'Angleterre serait officiellement représentée dans les procédures, quoique son approbation et sa signature seraient nécessaires pour l'entière complétion du traité.

"Le Canada, aujourd'hui, est trop fort et trop confiant en lui-même pour avoir besoin de demander d'être gouverné ou guidé par la mère-patrie. Le Canada existe maintenant économiquement, et politiquement il est jusqu'aux frontières d'une absolue indépendance, et peût-être aussi, n'est-ce qu'une question de quelques années pour qu'ou le voie traverser ces frontières."

L'Hon. Lemieux part au Japon.

L'hon. R. Lemieux est passé hier à Calgary en route pour le Japon.

La mission qu'il va remplir est particulièrement délicate et compliquée.

Il s'agit de sauvegarder à la fois les intérêts de la Colombie ou, à plus proprement parler, du Canada, tout en tenant compte des engagements solennels,contractés par divers traités conclus entre l'Angleterre, le Canada et l'Empire du Soleil Levant.

Sa mission diffère essentiellement avec celle que vient de remplir M. Taft, secrétaire d'Etat aux Etats-Unis. Et si nous l'osons dire, les deux hommes sont aussi différents que leurs missions.

Pour les Etats-Unis le conflit est plus aiguë. Le Japon et la Grande République se traitent comme des adversaires peu disposés à faire des concessions.

Le Canada, grâce à la prévoyance de Sir Wilfrid Laurier a réussi à empêcher que la crise s'envenime. Les négociations conserveront un caractère souple et amical.

La première puissance avait envoyé pour négocier un homme politique dur et à tendances autoritaires.

Nous envoyons un diplomate souple et fin, au langage persuatif et insinuant.

Nul homme politique, Sir Wilfrid excepté, n'était plus qualifié que l'hon. Lemieux pour remplir cette mission.

L'auteur de la loi du Travail est familier avec toutes les questions ouvrières et sa parole vibrante a maintés fois prouvé que rien ne lui est étranger en matière d'immigration.

Sa profonde connaissance des questions à discuter, son sens politique si aiguisé et sa bonne grâce souriante et persuasive nous donnent le ferme espoir qu'il trouvera, avec les fins diplomates qu'il va rencontrer, une solution équitable qui donnera satisfaction au Canada, tout en sauvegardant la dignité du Japon.

SON HONNETETE !

De la "Croix."

"Le directeur du "Nationaliste", convaincu que le mensonge dont savait si bien se servir Voltaire, est une arme dont les coups portent toujours, publie une grande colonne d'injures et de mensonges contre un confrère. Celui-ci réfute le tout point à point. Il confond son insulteur. Il lui prouve péremptoirement qu'il est un vil menteur que la Justice aurait vite mis à sa place si on voulait se donner la peine de lui livrer. Que fait alors M. Asselin? Une farce, une misérable farce de malfaiteur littéraire.

M. Bourassa, ce nous semble, mériterait d'avoir pour l'aider, au "Nationaliste," dans sa campagne politique, un autre individu que celui-là.

N'est-il pas notoire qu'il suffit à M. Asselin de se montrer pour contribuer au malheur des siens? Ainsi, il s'est montré dans Terrebonne et Jean "sans tête" l'a battu par une majorité de près de 1700 voix. Si Jean "avait eu une tête" donc, il est évident qu'Asselin n'aurait pas eu cinq électeurs dans tout ce comté pour appuyer sa candidature.

Dans Charlevoix, en voulant aider à M. Charles Angers, il a contribué sûrement à sa défaite.

Dans Sainte-Marie de Montréal, Ainey, le "candidat des ouvriers" pourtant, bien qu'il eût tout mis en oeuvre pour assurer son élection, a été défait à cause de la présence d'Asselin et "tutti quanti".

Il est temps que l'on change de directeur, au "Nationaliste."

Pierre Bayard.

SOUS LE COUTEAU

OCTOBRE 1791

SUITE.

Cet homme, c'était Cyrille, le tisseur de soie.

Au millieu des massacreurs, il venait de se distinguer par sa rage; il avait accompli des choses inexprimables. Ses mains, ses bras étaient rouges; ses habits ne tenaient plus. Une face d'homme? Non.

"Que réclames-tu, toi?

—Tu as déjà à ton actif une demi-douzaine de cadavres tandis que je n'ai pas encore étrenné. Faut que chacun ait du plaisir. Laisse-moi cette vieille, veux-tu? Je lui ferai goûter ceci."

Savinien montra son couteau. Cyrille se gratta la tête.

"Heu! tu demandes beaucoup. Les dames, ça me regarde: je suis ouvrier en soie..."

Puis. heureux de cette facétie:

"Bah! fit-il, tu as raison. Les hommes sont frères; ils doivent partager toutes choses. Je te cède ce coup de poignard. Tâche de bien le donner. Je te regarde.

Savinien marcha vers la marquise.

Celle-ci ne reconnu pas son enfant en cet être déguenillé, au visage noir. Elle crut qu'il fallait mourir, se redressa, joignit les les mains vers Dieu et non vers le meurtrier. Savinien la saisit brutalement, leva le bras, comme en fureur; mais en même temps il murmurait:

"Mère!... C'est moi."

Il feignit de frapper.

"Tombez!" ajouta-t-il.

Elle comprit, tomba pesamment, ne bougea plus. Alors son fils l'emporta et, laissant par mégarde son couteau glisser à terre, il se dirigea vers l'escalier.

"Eh bien, demanda Cyrille, ça y est?

—Oui.

—Une de moins.

Le jeune homme gravait les marches, mais il n'alla pas jusqu'au bout. A mi-chemin, il trouva un palier qu'il avait remarqué pendant la séance du tribunal. Sur ce palier donnait un long corridor. Il le suivit et se blottit dans un grenier; de longues heures s'écoulèrent; la mère et le fils attendaient dans l'angoisse que, l'effervescence calmée, la foule sanguinaire eût déserté le palais. Ils pourraient alors en sortir sans danger, gagner la maison du batelier et fuir sous sa protection.

* * *

Quand, la nuit venue, il n'entendit plus de vociférations, Savinien fit relever la marquise. Péniblement, avec lenteur, il descendait la rude escalier; il soutenait sa mère, la portait presque. Enfin l'on aperçut le guichet.

"Courage, maman, nous allons être hors de danger."

Tandis que le gentilhomme parlait ainsi, il vit, dans la rue, à quelques pas de l'étroit passage, une ombre immobile. Palpitant, il s'arrêta; d'un geste doux et rapide, il força la marquise à se courber, à ne plus bouger, et lui-même, retenant son souffle, il s'avança léger, rasa le mur. Arrivé contre le guichet qui le cachait presqu'entièrement, il fit halte de nouveau et, dilatant ses yeux, observa.

Il ne tarda pas à reconnaître l'homme qui veillait dans l'ombre. Oui, cette carrure, ces lambeaux, ce poignard... Point de doute, Cyrille était là... Cyrille!... La porte du Palais maudit était gardée par un tigre.

Savinien chercha son couteau, ne le trouva point. Il songea un moment à tout brusquer, à combattre sans armes, des pieds, des poings... Mais, sûrement, il serait vaincu. D'ailleurs, le brigand crierait à l'aide.

En cette minute épouvantable où le malheureux ne pouvait plus ni avancer ni reculer, ni agir ni différer sans vouer sa mère à la mort, tandis qu'il croyait que sa raison allait s'enfuir, une inspiration descendit en lui, divine.

Il se rappela tout à coup la phrase que, de son bateau, Sambuc avait lancée à Cyrille en route pour la tuerie: " Et ta mère, la pauvre vieille aveugle, tu l'a donc laissée seule à la maison? Ce n'est pas là ton habitude. "

Ainsi, au fond de cet âme atroce, un sentiment tendre vivait; ce misérable était un bon fils.

Savinien hésita un moment, puis il murmura: " Qui sait?" le seuil d'un pas qu'il s'efforça de rendre paisible et s'approcha du massacreur.

"Bonsoir, camarade.

—Bonsoir."

La voix de l'homme au couteau semblait tranquille, comme reposée. Evidemment l'ivresse sanglante était tombée, et Cyrille subissait la douce influence de la nuit et des étoiles.

"Eh bien, dit Savinien, la farce est jouée et les aristocrates ont fait, grâce à nous, le plongeons dans l'éternité. Je pense que tu dois être heureux.

—Mais oui.

—Eh bien, Cyrille, pense aux fils des victimes que tu as faites, toi qui as une mère que tu aimes! Pense à ce que tu ferais si quelqu'un voulait te la prendre, levait sur elle un poignard...

—Jour de Dieu! je la défendrais, cria Cyrille tout émus.

—Bon!... Suppose à présent qu'une des femmes, sur qui Jourdan nous a lancés, ait été sauvée par son fils...

—Eh bien?

—Blâmerais-tu le fils?

—Non pas.

—Et il t'avait dit: " Pense à ta mère et rends-moi la mienne!" qu'aurais-tu fait, voyons?

—Ma fois, je crois... Dame, une mère!... Mais pourquoi me raconter tout cela?

—Pourquoi?..."

La voix de Savinien devint pressante, et vibra, passionnée:

"Ecoute. Je ne suis pas ce que tu crois. Parmi les prisonniers du Palais se trouvait ma mère. J'ai pu la tirer du massacre. Maintenant, elle se cache là, près de ce guichet. Si tu la laisse sortir, elle vit; si tu l'arrêtes, elle est morte."

Cyrille n'hésita point.

"Va chercher ta maman," commanda-t-il.

Savinien s'élança et, presqu'aussitôt il revint, donnant le bras à la marquise.

"Camarade, fit-il, voici ma mère."

L'homme au couteau recula d'un pas; respectueux, il porta au front sa main rouge et dit:

"Passez, citoyenne!"

Ivan d'URGEL.

LA RECOLTE DE BLE DE L'OUEST

Elle atteint 83,000,000 de minots.

On écrit d'Ottowa:

M. John Byrnes, chef du bureau de l'inspection générale du département du Commerce, de retour d'un voyage officiel dans l'Ouest, calcule que, en faisant toutes déductions possibles pour les dommages à la récolte et en tenant compte de l'augmentation des superficies ensemencées, la récolte de blé de l'Ouest, en 1907, doit être d'au moins 83,000,000 de minots.

Quant à la qualité, il dit que les régions du nord du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont plus souffert que d'habitude de la gelée. Le plus pénible, c'est que quelques cultivateurs ont perdu toute leur récolte. D'un autre côté, d'autres cultivateurs ont eu une abondante récolte d'une haute qualité. Un cultivateur domicilié à 45 milles au sud-ouest de Saskatoon lui a dit avoir 1000 acres de blé qui serait classé No. 1 du nord.

Jusqu'au 9 courant, dit encore M. Byrnes, 80 pour cent de blé nouveau, qui a été inspecté, est classé dans les hautes qualités, mais il est indubitable qu'une forte quantité ne pourra être utilisé que pour la nourriture des animaux. Mais ce blé-là même aura une demande croissante tout l'hiver dans Ontario et se vendra aussi cher que le No. 1 du Nord l'année dernière, de sorte que la majorité des producteurs en retireront un bon revenu.

Les battages n'ont commencé que le 8 dans la Saskatchewan; ils ont été beaucoup retardés au Manitoba par les pluies.

Ces retards, avec celui de la maturité, ont eu leur effet sur les livraisons. Ainsi, en septembre 1906, on avait reçu à Fort William et Port Arthur 4,104,776 minots de blé de la nouvelle récolte, tandis qu'en septembre, cette année, on n'en a reçu que 600,773 minots.

Les cultivateurs ont beaucoup augmenté leur culture de grains grossiers, ce qui leur sera d'un grand avantage avec les hauts prix actuels. Les lois sur la pureté de l'alimentation aux Etats-Unis forcent les malteurs à n'employer que de l'orge de qualité supérieure, ce qui met les bonnes qualités de ce grain en mesure d'obtenir d'excellents prix.

Hémorroides guérie par un nouveau traitement

Si vous souffrez des des hémorroides, envoyez-moi votre adresse et je vous dirai comment vous guérir vous-même, chez vous. Je vous enverrai aussi un peu de remèdes pour que vous fassiez l'essai de mon traitement. Soulagement immédiat et guérison permanente garantis. N'envoyez pas d'argent, mais parlez de cet offre à vos amis et écrivez aujourd'hui à Mme M. SUMMERS, Boîte P. 47, Windsor, Ont.

40e ANNIVERSAIRE

de l'entrée dans le journalisme de M. C. A. Dansereau, directeur politique de "LA PRESSE.

Discours prononce a cette occasion par M. Dansereau.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je me lève sous le coup d'une puissante émotion. Malheureusement la voix et le coeur sont bien mal synchronisés en moi; l'une ne sait guère rendre justice au besoin éprouvé par l'autre d'exprimer sa gratitude. Mais je m'en rapporte à cette bienveillance qui vous a amenés ici et que le vieux philosophe Seneque nous indique comme une grande vertu lorsqu'il dit que le "meilleur moyen de montrer notre bonté, c'est de devancer une prière et d'abréger la torture de celui qui ouvre les lèvres en rougissant."

Je me suis demandé bien des fois depuis quinze jours qu'est-ce que j'avais pu faire pour mériter tant de bienveillance de mes confrères en journalisme et d'amis que je n'avais pas le droit de croire aussi nombreux; car, je me rends le témoignage que je n'ai jamais rien fait de plus que tout le monde dans ma carrière de publiciste. Mais, en jetant les yeux sur la qualification de ce dîner, "quarante années de journalisme" [illegible] une solution qui me permet de rentrer plus volontiers dans l'esprit de cette réjouissance. Car, alors vous célébrez l'oeuvre de Celui qui distribue les jours et non la mienne; et comme je ne veux rien ôter à la divine bonté, je vous demanderai humblement la permission d'y ajouter quatre ans, car ma feuille de route date en 1863. Quand je compte l'énorme quantité d'hommes politiques enlevés à la fleur de l'âge, je ne comprends qu'on puisse élever les quarante-quatre années d'existence active à la hauteur d'un tour de force, bien que mon ami M Richard White détienne le record.

Je comprends ces précoces tributs que les lettres ont à payer à la nature. Le journalisme est le système de la lutte. Rien de plus vrai que le vieux dicton anglais: "The man who writes much, must dare much", —" Métier d'auteur, métier d'oseur," disait déjà Beaumarchais dans son temps. Voilà donc une carrière épuisante qui use vite son homme; et ceux qui ont pu survivre peuvent s'appliquer sans hésitation ce mot du philosophe romain: "The gradually, I do not say rapidity, declining years are amongst the sweetest in a man's life"— "La vieillesse graduelle, je ne dis pas rapide, compte parmi les temps les plus doux de la vie." Messieurs, vous me l'avez amplement prouvé ce soir. Mon bon ami M. MacNap, le distingué président de ce banquet me permettra de la choisir comme la démonstration personnifiante de cette vérité, car il a su me rendre le commerce de la vie bien agréable. On peut dire à coup sûr que l'amitié est la moitié de l'âme, et que la plus grande faculté qui ait été donné à l'homme après sa naissance, c'est le choix de ses amis.

Le latin : "affinia vincula" — les choses mutuelles créent des liens— exprime absolument bien le généreux mouvement des journalistes ce soir; car, nous appartenons, après tout, à la classe la plus restreinte de l'univers. J'ai peut-être tort de ranger notre profession dans une classe d'occupations quelconques; car. après tout; le journal ce n'est plus une individualité, ce n'est ni nous, ni moi, ni qui que ce soit, c'est tout le monde. La multiplicité de représentations contradictoires qui se font jour dans les gazettes, décourage souvent le lecteur affairé qui n'a pas le temps de saisir sa propre opinion. Il délègue ses pouvoirs de penser à des intermédiaires exercés qui collectent les faits d'un côté et qui distillent de l'autre les milliers d'appréciations jetées pêle-mêle dans cette grande cornue de l'opinion publique. On peut dire que tout le monde a mis la main au residu qui en sort. C'est pourquoi le journal est, par la force des choses devenu impersonnel. L'individualité n'existe pas plus dans la Grande-Bretagne qu'au Canada; elle est disparue aux Etats-Unis avec Harold Greely, Raymond et Dana. C'est d'une manière impropre qu'on appelle la presse un pouvoir dans l'Etat; la presse, c'est l'Etat même, parce que pas le gouvernement, pas un ministère, pas un parlement ne pourrait exister aujourd'hui contre le sentiment public et la volonté du peuple. L'efficacité des anciennes méthodes pour inculquer les principes d'ordre et d'équité s'affaiblit de plus en plus. L'autorité ne peut plus s'imposer par un décret: c'est le pouvoir de l'opinion publique qui a pris la place. L'adage "Vox populi, vox Dei" ne serait pas acceptable s'il ne se rattachait pas entièrement, aujourd'hui, au journalisme. Car, si la situation matérielle de la presse est changée, ses moeurs, son caractère, son tempérament ont changé encore plus.

La presse d'aujourd'hui comprend que son importance dépend exclusivement de la garde fidèle qu'elle fait de la chose publique. D'année en année, la nécessité de protéger la morale politique, la morale commerciale, la morale religieuse s'accentue et devient impérieuse. Cette mesure de droiture et de conscience s'impose aux journaux de bataille comme aux journaux indépendants; et les pouvoirs publics sentent en conséquence constamment grandir en eux le sentiment de responsabilités plus surveillées. C'est ce qui faisait dire dernièrement à un célèbre écrivain, M. Samuel Bowles, dans la "North America Review": " que la justice et la vérité fleurissent à la lumière de la publicité: que l'iniquité et la transgression la craignent et sont finalement supprimées par elle." Le niveau du journalisme s'élève continuellement, résultat constaté comme suit dans la revue dont je viens de parler:

"Aucune agence humaine ne peut égaler la presse comme correcteur d'abus publics. Le crime aime naturellement les ténèbres et le silence, qui le met à l'abri de toute découverte; et ceux qui organisent des entreprises louches évitent la publicité qui les ruines. Les clans, les monopoles et les combines, tels que les assurances sur la vie et la "Standard Oil" ont été traînés, les uns après les autres, devant le tribunal de l'opinion publique, et soumis à la tempête du ridicule et du mépris. C'est à une presse indépendante et non muselée plus encore qu'au Banc, qu'au Barreau et à la chaire que le peuple doit sa protection contre l'oppression et l'injustice."

C'est que voyez-vous, la presse a des succursales importantes dans les Chambres de Commerce, les Associations manufacturières, les unions ouvrières, les cercles agricoles, les ligues de toutes sortes: tempérance, réforme, bon gouvernement, affaires municipales, mouvements féminins, clubs, etc., et quels que soient les sympathies et les penchants d'un journaliste, il ne perd jamais de vue qu'il n'a qu'un seul client: le public. Il va de soi, sans doute, que le journal est, comme toute autre affaire temporelle, une entreprise commerciale; mais, il est également certain que de nos jours, le rédacteur est absolument dépourvu de mercantilisme.

Je n'irais peut-être pas si loin dans l'éloge du journalisme, si je n'avais vu il y a quelques mois dans la plus récente encyclopédie anglaise, celle de Hemsworth, le passage suivant:

"Le directeur est la personnalité la plus importante dans le côté littéraire du journal. Sa situation représente un pouvoir et une influence énormes; et il est douteux que ceux qui, la détiennent l'échangeraient pour un portefeuille."

Je lisais ces jour-ci dans un journal anglais de Montréal:

"Un prédicateur célèbre disait dernièrement que s'il avait à recommencer sa vie, et que s'il voulait fournir la plus grande somme possible de bien à ses compatriotes, il choisirait la position de rédacteur."

Avec une telle idée de la mission confiée au journalisme, comment ne dois-je pas remercier la Providence de m'avoir accordé pendant près d'un demi-siècle aux développements étonnants du Canada.

Je ne puis pas raisonnablement souscrire aux exagérations flatteuses qu'une longue et loyale amitié a pu inventer à mon égard. Mon mérite supposé repose plus dans le coeur de mes amis que dans la réalité des choses passées; mais, si je ne suis pas obligé de scruter leur véracité, je ne puis m'empêcher de rendre hommage aux éloquents artifices qui ont pu suggérer la raison de ce dîner. J'ai eu, en effet, bien du bonheur à entrer dans le journalisme aux premières lueurs de la Confédération, sous un tel tuteur que Sir Georges Cartier. Il me donna une règle de vie dont je n'ai jamais dévié; et cette règle reçoit son couronnement ce soir par la présence de si importants personnages anglais qui ont bien voulu venir me témoigner une si encourageante confiance. Quand l'idée de la Confédération fut soudainement lâchée sans avis préalable sur le public en 1884, il y eut dans l'ohésitation et de stupeur. Cartier ne vit pas sans une profonde douleur quelques-uns des amis sur lesquels il comptait le plus et dont il prisait le talent, se séparer de lui à ce moment solennel. En relisant la "Minerve" du temps, j'ai trouvé hier quelques réflexions prises pour ainsi dire sous sa dictée allant à dire, car il serait trop long de citer textuellement "que les Canadiens-Français n'avaient pas le droit de barrer le chemin à la route du progrès dans une colonie anglaise; que notre devoir était de nous chercher des alliés sûrs qui sauraient apprécier notre loyauté et qui rendraient tolérance pour tolérance, amitié pour amitié." Je réclame donc l'honneur d'avoir tiré les premiers boulets en faveur du brillant régime qui a fait du Canada une nation prospère et unie, en faveur de la construction de l'Intercolonial, du Pacifique Canadien, du Grand Tronc Pacifique, du Chemin de Colonisation du Nord, en faveur de nos routes fluviales, du Canal de la Baie Georgienne et de la protection.

Je ne réclamerai pas l'efficacité bruyante de la mouche du coche, mais seulement le bonheur de la vigilance. Il faut être bien dénué d'attributs si l'on ne peut pas au moins, invoquer le mérite de la bonne volonté.

Le journalisme n'a pas toujours eu une situation aussi prépondérante. Les nations ont pris du temps à le comprendre. Le long parlement de 1643, puis Cromwell lui-même prohibaient la publication des journaux, qui, quoique tolérés plus tard, ne furent admis à la liberté qu'à l'avènement de la Reine Victoria. On leur infligea en même temps des taxes de 6 ou 7 sous la livre et d'un chelin par annonce. Le fameux Daniel Defoe, l'auteur de Robinson Crusoé, fut condamné au pilori pour un article de journal, et le grand Milton, indigné de la situation faite à la presse ne se fit journaliste que pour combattre cette persécution.

C'est peut-être Lord Brougham qui comprit plus sûrement l'importance de la presse. Ce grand paradoxal s'attaquait dans le "Morning Chronicle" pour avoir l'occasion de se répondre dans le "Times".

On ne se conduisait pas mieux en France, si l'on en juge par le vers de Boileau contre le seul journaliste de son temps, Colletet. Scandalisé de le voir faire circuler les menus faits du jour, il le décrivait comme suit:

"Crotté jusqu'à l'échine,
"Allant chercher son pain de cuisine en cuisine

Il y a plus qu'en Chine où les journalistes soient encore condamnés à cent coups de bâtons. De nos jours les journalistes eux-mêmes s'attribuent quelquefois ce privilège entre eux par un accord plus ou moins tracite.

Cela ne veut pas vous dire que je réclame la perfection pour la grande confraternité. Peut-être que Boileau aurait encore un mot à dire par le temps qui court, mais par exception seulement. Il y a des abus qui ne disparaitront jamais, pour la bonne raison qu'ils sont grouillants de vie dans le public lui-même. Je voyais dernièrement une caricature sur les violences de l'athlétisme qui reportait forcément mon esprit sur les exercices du journalisme. L'un des Champions du baseball arrive chez lui avec une oreille perdue dans la mêlée. — "Mais ce n'est rien, dit-il triomphalement à sa femme, que penses-tu de ce nez que j'ai enlevé à mon adversaire?" Hélas! le journaliste connaît aussi tous les raffinements du sport. Beaumarchais appelait les gens de lettres "la république des loups."

Il ne sera pas facile, non plus, de déraciner la tendance aux chimères qui se font jour de temps en temps dans la presse. Il y a de ces choses que la contradiction est impuissante à détruire. Le temps et l'expérience seuls peuvent amener leurs auteurs à se corriger. Plus tard, l'écrivain fantaisiste lui-même se rend compte de son rêve, il s'applique en se réveillant le vers connu:

Avoir cru que l'on tient les pommes d'Hespéride
Et presser tendrement un navet sur son coeur.

L'influence de la presse a grandi avec le merveilleux outillage que les inventeurs lui ont donné. Autrefois nous n'avions que le simple télégraphe, sans duplex, ni quadruplex. Pas de câble sous-marin, pas de téléphone, ni de télégraphe sans fil: quelques rares convois de chemins de fer nous menaient sur le train des enfants qui vont à l'école, et feraient rougir de dégoût les automobiles d'aujourd'hui. Comme tout n'est n'est grand que par comparaison, nous avions alors des palais flottants qui seraient aujourd'hui des sabots. Les lévriers de mer n'étaient pas encore connus; les chiens, de fait, n'étaient encore que sur nos fusils. Quand on a vu la "Minerve" imprimée à bras, à raison de huit cents copies à l'heure pliées par des enfants, l'on a bien le droit d'admirer cette monumentale mécanique de huit ou dix ponts qui fait tomber à chaque minute 800 numéros prêts pour la malle. Je me rappelle que le populaire propriétaire de la "Presse" l'hon. Mr. Berthiaume, qui a la faculté de primer en tout, gagnait tous les prix de composition typographique dans les concours de vitesse, mais il est infiniment heureux de voir une simple machine produire maintenant huit fois son ouvrage. Un graveur sur bois nous demandait deux jours pour livrer une modeste vignette; la phototypie peut couvrir toute une page de journal en deux heures de temps. Il fallait autant d'impressions différentes qu'il y avait de couleurs dans une page; aujourd'hui, la même page prend, d'un seul coup de cylindre, avec une rapidité vertigineuse, toutes les nuances et tous les tons.

Ajoutons que la gymnastique de la matière pensante a grandi de front avec cette gymnastique de la matière inerte. Si le rôle du rédacteur d'un journal est grand, il est aussi bien lourd. Monsieur Charles Emary Smith, rédacteur du "Philadelphia Press" en donne une idée assez réussie. "Monsieur Delane, peut-être le plus fameux des directeurs modernes, ne laissait jamais le "Time" sans avoir revisé jusqu'à la dernière ligne du journal. Rien n'y paraissait qui n'avait pas sa sanction. Littérature, art, musique, nouvelles commerciales, rapports de commerce, renseignements sur l'armée et la marine, l'article financier, les nombreuses correspondances, les comptes rendus judiciaires, parlementaires, municipaux, même les faits divers de la police correctionnelle, passaient, si rapidement qu'ils fussent préparés, sous son oeil scrutateur et sa plume de critique." Mon ami et collègue, M. Thomas Côté, ne dirait pas toute la vérité s'il prétendait que ce tableau est chargé. Telle est aussi pour lui comme pour moi la besogne de tous les jours, qui renvoie forcément dans les petites heures de la nuit la préparation des articles de fond.

Mais je n'ose plus vraiment trop m'enfoncer dans le passé qui se présente à mes yeux comme un vaste cimetière. J'y vois les pierres tumulaires de mes anciens compagnons: Penny, Thomas White, Brymner, Tétu, Lespérance, Cauchon, Evanturel, L.-C. Taché, Provencher. Oscar Dunn, Chapleau, de Montigny, Gérin, Lusignan, Tassé, Blumhart, Houde, Beausoleil, Royal, Boucher, Bellemare, Marchand, Gélinas, etc. C'est d'un regard éteint comme Palyphénie qui, les yeux crevés, n'avait plus que le plaisir de songer, que je contemple cette pléiade de journalistes si vigoureux, si forts dans leur temps. Quand je pense que de tous les journalistes qui ont passé par la vieille "Minerve" depuis 1864, il ne reste que le juge Loranger, DeCelelles et moi comme rédacteurs réguliers, et Sir Alexandre Lacoste et l'hon. M. L. A. Ouimet comme auxiliaires temporaires, car le premier venait, par pure bonté, passer ses nuits à côté de son ami Testard de Montigny, qui n'était pas dans le temps familier avec la traduction et le second se préparait à d'autres hautes destinées. Comme vétéran, je vois encore Hector Fabre, qui est, sans contredit, le doyen de notre presse, Sir Wilfrid, Tarte, Nentel et de La Bruère. Maintenant, je le dis sans regrets et sans vain amour-propre: place aux jeunes. Les contemporains d'une génération se reconnaissent et s'attirent: leur âge ardent et leur tempérament conviennent mieux aux besoins de leur époque. Les vieux journalistes peuvent disparaître; mais "ramo amulso non deficit alter." —Le public reste bien protégé et bien servi. Et si je vous parler de la demeure que je connais le mieux, quand je vois près de moi, si actif, si plein de verve et de sève, si armé pour l'avenir mon populaire collègue Thomas Côté, je suis convaincu qu'aucune absence ne pourrait se faire sentir à la "Presse". Cette expression de confiance s'étend, du reste, à tout; état-major.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 3

ABONNEMENT— Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

Jeudi, 24 Octobre 1907

L'Election de Prince-Albert.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs l'élection de l'hon. M. Turgeon, Procureur-Général de la Province Saskatchewan.

Le tiers des votes donnés au pôle ont été contestés, et cela sans raisons justifiables. Cette contestation a été surtout faite par nos amis les conservateurs.

Les adversaires de M. Turgeon avaient sans doute un but, en agissant ainsi, mais ce but n'est pas tout à fait apparant.

Sachant d'avance qu'ils seraient battus au pôle, les conservateurs de Prince-Albert ont peut-être voulu jeter de la poudre aux yeux du public, et se donner vis-à-vis de lui, une raison apparente de de crier à la fraude, ou à la partisanerie des juges le lendemain de la révision par la cour.

Ou encore, peut-être ont-ils crû être agréables et utiles à leur chef, Mr R. L. Borden, en faisant croire, durant quelques jours, à une victoire possible pour M. Broudshaw.

Dans tous les cas, cette loi passée par M. Haultain, lorsqu'il était premier ministre à Régina: loi permettant de contester tous les votes le jour même du pôle, nous semble surannée, et devrait disparaître de nos statues.

Les autres Provinces n'ont pas de lois semblables en pratique, et rien ne semble en prouver l'utilité.

M. Haultain et ses lieutenants ont employé à cette élection partielle la même tactique à laquelle ils avaient eu recours aux élections générales pour battre le gouvernement.

Ils ont honteusement fait appel aux préjugés nationaux et religieux des électeurs pour combattre le Procureur-Général de la Saskatchewan.

L'hon. Walter Scott, premier ministre de la Saskatchewan, voulant reconnaître les services rendus à la cause libérale par la population canadienne-française de la province, appela l'hon. M. Turgeon à faire partie de son gouvernement.

L'occasion était trop tentante pour un homme à l'esprit étroit comme M. Haultain d'en appeler aux préjugés de ses concitoyens, il n'a pas su résister.

Cependant, cet appel dangereux et déloyal n'a pas été plus écouté cette fois qu'aux élections générales.

M. Haultain, battu encore une fois ferait bien de réfléchir un peu, et de chercher ailleurs des armes moins dangereuses à manier contre ses adversaires.

Le plus tôt ces appels insensés aux préjugés disparaîtront de nos luttes électorales, le plus vite nos populations arriveront à la prospérité et à la tranquillité.

D'un côté, nos amis les conservateurs reprochent au gouvernement d'amener au Canada des colons qui s'assimilent diffidilement aux autres races. D'un autre côté, ils parcourent le pays de l'Est à l'Ouest et retardent cette assimilation par leurs appels aux préjugés.

Voilà bien la logique de nos nos adversaires qui mettent en pratique la fameuse maxime "la fin justifie les moyens."

Retablissons les Faits

Le correspondant de l'"Evening Journal" le "Showman" joue un vilain rôle, et assume une bien grande responsabilité, en cherchant à créer l'impression, dans le public d'Edmonton, que les Canadiens d'origine française veulent jouer un rôle politique à part dans cette ville.

Notre confrère commence par déclarer que la société St-Jean-Baptiste d'Edmonton avait décidé d'insister auprès du gouvernement fédéral, pour qu'un des cinq juges de comté, dans la province de l'Alberta, soit d'origine française.

Plus loin il déclare que cette action de la société St-Jean-Baptiste ne reflétait pas l'opinion de la majorité de ses membres, mais plutôt celle d'une minorité, qu'il réduit même à un seul individu.

Si notre confrère du "Journal" a des comptes à régler avec un de nos compatriotes, il ne devrait pas, il nous semble, le faire de manière à nuire à toute une classe de notre population.

Quant à notre estimable ami, M. J. H. Picard, il nous déclare qu'il n'a jamais dit à qui que ce soit, ni au "Showman" ni à d'autres, qu'il serait candidat pour la mairie aux prochaines élections.

Alors nous sommes forcés de constater que notre jeune ami du "Journal" trompe sciemment le public quand il déclare dans son article que M. J. H. Picard a prié le "Showman" d'annoncer qu'il serait candidat pour la mairie aux élections de décembre.

Notre confrère du "Journal" n'aurait pas le droit de se plaindre si on lui donnait le qualificatif qu'une telle condition lui mérite.

Le correspondant de l'"Evening Journal" nous a déjà accusé au "Courrier de l'Ouest" de chercher à exploiter les sentiments nationaux et religieux de nos compatriotes pour les préjugers sur les questions politiques.

Nous voudrions bien savoir lequel des deux, l'"Evening Journal" ou le "Courrier de l'Ouest", en appelle le plus aux préjugés de leurs concitoyens.

Que le correspondant de l'"Evening Journal" relise son article le "Passing Show" un peu plus attentivement qu'il l'a écrit, et il se rendra compte, du moins, nous osons l'espérer pour lui, qu'il a fait une oeuvre malsaine et déloyale en cherchant à préjuger l'une contre l'autre, deux classes de citoyens qui ne demandent qu'à vivre en bonne intelligence.

Le Chemin de Fer Electrique

Le 30 octobre prochain, la ville de Strathcona sera appelée à décider si elle doit accorder à une compagnie privée l'exploitation de son chemin de fer électrique.

L'opinion publique semble unanime sur un point, c'est que les deux villes, Strathcona et Edmonton, devraient se réunir, et agir de concert, dans le mode d'action qu'elles adopteront pour exploiter leur chemin de fer électrique.

Il est admis qu'un chemin de fer électrique qui n'aurait pas à desservir les deux villes à la fois, ne pourrait pas être une affaire payante pour plusieures années.

Si la ville de Strathcona décidait d'accorder sa franchise à une compagnie privée et qu'Edmonton décidat de l'exploiter elle-même, il en résulterait un conflit qui ne pourrait que retarder le succès de cette entreprise.

L'opinion publique semble favorable à l'idée que nos municipalités devraient exploiter leurs franchises municipales, au bénifice de ceux qui paient les impôts.

Nous avons déjà, à Edmonton, fait l'expérience que cette politique municipale est pratique et rémunératrice.

Puisqu'il est admis que l'exploitation d'un chemin de fer électrique ici ne peut pas être un succès, s'il ne réunit pas les deux villes, il nous semble que Strathcona aurait tort de prendre une décision trop hâtive, et d'accorder sa franchise à une compagnie privée.

La correspondance publiée dans les journaux dernièrement démontre que le maire et la ville d'Edmonton sont prêts à discuter cette question avec le maire et le conseil de ville de Strathcona. Il n'y a rien qui justifierait une décision prise à la hâte sur cette question, et les citoyens de Strathcona auraient grandement raison de renvoyer ce projet de loi à quelques mois, jusqu'au jour où les deux villes en seront venues à une entente satisfaisante, sur la méthode à suivre.

Sans être pour la nationalisation de toutes les utilités publiques, nous croyons que dans nos villes naissantes, où toutes les franchises sont encore notre propriété, nous devrions essayer d'exploiter ces franchises au bénéfice de ceux qui payent ces impôts.

Nous sommes encore de l'opinion que si les municipalités, plaçaient l'administrtion de leurs utilités publiques sous le contrôle d'une commission spéciale plus au moins indépendante, et que si elles s'assuraient les services d'administrateurs compétents, elles obtiendraient des résultats aussi profitables que ceux donnés par les compagnies privées.

Nous comptons sur le sens pratique des citoyens de Strathcona pour ne pas prendre une décision hâtive et pour entrer en pourparler avec leurs voisins d'Edmonton.

Il n'y a pas ici de question de sentiment, mais une question d'affaire qui intéresse également les deux villes dont la prospérité future dépend entièrement de la législation adoptée au début de leur établissement.

OPINION

Le "Journal de Francoise" et l'Instruction Publique.

Du "Journal de Françoise."

Au point de vue patriotique et national, je m'intéresse à la politique, mais je garde pour moi mes réflexions.

Jamais il ne m'est venu à l'idée de faire du "Journal de Françoise," une tribune électarale, et, c'est mon désir de lui conserver jusqu'à la fin ce caractère de paisible neutralité.

Cependant, quand les questions qui s'agitent publiquement sont indépendantes de toutes nuances de partis, quand elles sont de nature à intéresser les femmes, aussi bien que les hommes, il me semble, alors, de mon devoir, de les traiter dans ces pages exclusivement consacrées à l'avancement et au développement de la nationalité canadienne.

Ainsi donc, je lisais, l'autre jour, dans un journal, que M. Bourassa ayant affirmé que le ministère Gouin avait voulu établir le ministère de l'instruction publique, a été carrément contredit par l'hon. M. Turgeon, qui a même ajouté, dans une assemblée solennelle, que son gouvernement avait déjà, à la session dernière, hautement déclaré de n'en rien faire.

La question de l'éducation est une question qui concerne tout le monde, plus particulièrement les femmes, qui sont intéressées à ce que leurs fils et leurs filles, également, reçoivent une éducation morale et intellectuelle, aussi forte que complète.

Je n'ai jamais bien compris pourquoi il y avait sur la formation d'un ministère de l'Instruction publique, un tel haro, et c'est très sincèrement que je pose la question:

—En quoi un ministère de l'Instruction publique peut-il nuire aux intérêts d'un peuple et à son éducation?

Est-ce que ce ministère n'existe pas dans tous les gouvernements du monde entier?

Si je comprends bien les fonctions d'un pareil ministère, elles renferment la direction et la responsabilité de l'instruction publique. Ce ministère doit rendre compte de tous les actes et règlements du conseil, de la distribution des deniers pour les fins d'éducation: des réformes faites ou à faire, etc. Il ne saurait y avoir de crainte sur sa mauvaise administration puisque, avec un pareil système, le ministère de l'instruction publique serait soumis à la juridiction des Chambres, et, par conséquent, au jugement de l'opinion publique.

Il semble pour le moins extraordinaire que les représentants du peuple, lequel paie taxes et cotisations d'écoles, que ses représentants, dis-je, n'aient, d'après le régime actuel, pas un mot à dire en matière d'éducation, et que le surintendant irresponsable ne doive compte de ses actes ni au parlement ni au gouvernement.

Ne croit-on pas que la création d'un ministère de l'Instruction publique aurait pour résultat logique de faire prendre par les pères et mères de familles un intérêt plus sérieux à l'école et à l'éducation, et que ce grand problème deviendrait la chose de tout le monde, tandis qu'aujourd'hui ce n'est l'affaire de personne?

En fin de compte, quelles sont donc, au juste, les raisons qui s'opposent à la formation d'un pareil ministère? Je ne les ai jamais comprise, et je ne me rappelle pes les avoir vues jamais très bien expliquées.

Je sais qu'il a été insinué vaguement qu'un ministère de l'Instruction publique pourrait offrir quelque danger à notre foi et à nos croyances religieuses.

Je ne vois pas comment, dans une province exclusivement composée de catholiques comme l'est la province de Québec, ce danger soit à redouter, quand, pour y obvier, il serait facile de laisser le Conseil de l'Instruction publique avireur d'un ministère responsable.

En Belgique, le parti catholique est depuis des années au pouvoir, et il n'a jamais été question d'abolir le ministère de l'Instruction publique.

Et lorsque je songe que M. Marchand, d'honorable et respectée mémoire, avait appuyé l'établissement d'un tel ministère, je me sens complètement rassurée sur l'opportunité de l'envisager au point de vue religieux.

Jusqu'ici, la principale raison qu'on a donnée contre la création d'un ministère de l'Instruction publique est que ce serait permettre à la politique de faire main basse sur l'éducation. Mais ne serait-il pas très facile de mettre dans le Conseil de l'Instruction publique des hommes d'une science particulière versés dans les choses de l'éducation, assez compétents pour aviser ou aider au besoin, le chef du cabinet?

Jusqu'à présent, si je ne me trompe, les représentants qui composent l'élément laïque au Conseil actuel, ont été ou sont encore des hommes politiques qui doivent leur nomination à cette qualité de politicien?

Voilà les réflexions que m'a suggérées l'attitude de MM. Turgeon et Bourassa.

Si quelqu'un voulait m'éclairer sur cette troublante question, je le déclare d'avance, j'en serais enchantée.

Et si l'on me prouvait que j'ai tort de prêter à un ministère de l'Instruction publique une aussi grande utilité, je serais assez loyale pour l'avouer et le reconnaître.

Françoise.

L'EPILOQUE D'UNE REPUGNANTE COMEDIE.

Nos lecteurs connaissent déjà tous les méfaits dont s'est rendu coupable le sieur Asselin. Ils savent aussi jusqu'à quel point ce personnage a poussé l'abjection.

Ils apprendront probablement avec plaisir que le rédacteur du "Nationaliste,, vient d'être condamné à $400 d'amande dans le procès en diffamation que lui avait intenté l'Hon Turgeon, ministre des terres et forêts de la province de Québec.

Ce dernier s'est contenté de demander un aussi faible dommage, pour activer la marche de l'action.

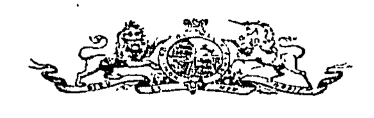
Du procès nous signalons que deux choses saillantes:

La disparition d'Asselin, resté introuvable. Il a probablement eu peur, ce brave à trois poils, d'être obligé de pleurer sur sa honte, comme il le fit lors du procès Prévost—Asselin.

Tout le mépris qu'a inspiré le tactique d'Asselin est contenue dans quelques attendus du jugement.

Dans ces attendus, le juge de la Haute Cour regretta de ne pouvoir envoyer Asselin en prison pour une période indéterminée. Il dit aussi que les lois du Dominion n'étaient pas assez sévères pour protéger les hommes publics contre les honteuses campagnes de diffamation, dont ils sont quelquefois victimes de la part d'adversaires politiques aussi peu scrupuleux dans le choix des moyens que l'est le rédacteur du "Nationaliste."

CARTES PROFESSIONNELLES



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 âcres plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le pere ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quand à la résidence, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.-B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

POIGNEE DE NOUVELLES

Une ville détruite.

La ville de Fontana, (Indiana), a été détruite par l'explosion d'une fabrique de poudre, appartenant à la "Dupont Powder Co." Il y a une cinquantaine de morts.

Il se produisit d'abord trois explosions successives à quelques minutes d'intervalle, puis, le dépôt contenant 40,000 barils de poudre sauta à son tour.

Cinq cents maisons et églises bâties dans un rayon de deux milles ont été entièrement démolies. Un train qui passait à 4 milles a eu toutes les vitres de ses wagons brisées par le déplacement d'air et plusieurs voyageurs ont été blessés par les éclats de verre.

Saskatoon.— Feux de prairie.

Un feu de prairie a fait à l'est de notre ville, des dommages considérables.

Il était poussé par un vent violent qui faisait voltiger les flamêches à une très grande hauteur,

Le ranch Gorden Sparling fût un de ceux qui souffrir le plus. Les animaux furent sauvés, mais les provisions de foin et les bâtisses furent détruites. Un homme a été blessé.

Un autre feu non moins violent se déclara dans l'Ouest et à la vitesse d'un cheval au galop se dirigea vers la ville.

L'alarme fut donnée par l'église St-Paul lorsque vers le milieu de l'après-midi les flammes menacèrent l'Hôpital Général. Toutes les précautions furent prises pour combattre le feu qui, diminuent de violence, faute de combustible, ne tarda pas à être maîtrisé.

Athabaska Landing.— Le Nord Navigable.

M. Mayotte, ingénieur civil, est allé faire l'inspection des travaux de canalisation de la rivière des Esclaves.

Quarante hommes préparent les matériaux nécessaires à la pose des écluses, qui aura lieu cet hiver.

M. Mayotte voyage dans la chaloupe à gazoline "La Canadienne.

Il doit à son retour, procéder à des sondages aux points de l'Athabaska qui offrent le moins de profondeur. Un rapport sera fait au gouvernement établissant les endroits où le canal devra être creusé.

Ainsi se poursuit sans interruption la réalisation du projet qui dotera notre pays d'un réseau de voies navigables par lesquelles s'écouleront la majeure partie des produits agricoles périssable du Nord-Ouest.

Divers.

MM. J. A. Daugnault et Jean Benoit viennent de former une société commerciale. Ils représenteront la Compagnie Internationale des machines agricoles.

M. Victor Trudel est arrivé avec le postillon et doit ouvrir un atelier de menuiserie.

M. J. A. Baril de Stanford, P. Q., est rentré comme employé chez M. Léonce Lessard.

Made. Pierre Bellerose est en promenade chez M. Moïse Villeneuve.

Fort Saskatchewan.— Sans lumière.

L'usine électrique appartenant à la "Fort Saskatchewan Electric Co." a été entièrement détruite par un incendie.

Les pertes évaluées à $1,000 ne sont couvertes par aucune assurance.

Par suite de ce siniste, la ville sera obligée de s'éclairer au pétrole pendant trois semaines, temps nécessaire pour la reconstruction des locaux et l'installation des machines.

Tout le monde prend son parti de cet état de chose, même et surtout les marchands de pétrole.

Végreville.— Le téléphone.

100 hommes travaillent activement à l'installation du téléphone gouvernemental.Ce dernier est terminé jusqu'à Végreville et il sera bientôt terminé jusqu'à Lloydminster.

Camrose. —L'état général.

Il semble que notre ville est une de celles qui supportent le plus légèrement la crise monétaire que traverse l'Amérique du Nord.

Les transactions sont nombreuses et l'argent assez abondant. Il est vrai de dire que cela est dû surtout à la situation exceptionnelle que Camrose occupe au centre de l'Alberta et au point de convergence de nombreux chemins de fer, circonstances qui forcent l'attention du public.

Les récoltes n'ont pas eu trop à souffrir du mauvais temps et au battage, leur rendement est très satisfaisant.

L'ANGLETERRE ET LE CANADA RELIES PAR LA TELEGRAPHIE SANS FIL.

Depuis le 18 courant, le Canada est relié directement à l'Angleterre par la télégraphie sans fil.

A l'occasion de l'inauguration du nouveau système, les télégrammes suivants ont été échangés.

De Lord Grey à sa Majesté le Roi.

Ottawa, 17 Octobre

J'ai l'honneur de féliciter Votre Majesté sur l'établissement d'un nouvel anneau entre le Canada et la Mère Patrie, par l'ouverture au public du télégraphe transatlantique sans fil Marconi.

Signé ; LORD GREY.

De Sa Majesté le Roi à Lord Grey.

Londres, 18 Octobre

Je vous remercie pour votre télégramme. Je suis heureux que le télégraphe transatlantique sans fil unisse plus étroitement le Canada et la Mère Patrie.

Signé : EDOUARD, R. I.

Du Président des États-Unis à sa Majesté le Roi.

Faisant usage de ce merveilleux et ingénieux triomphe de la science dans le perfectionnement de la télégraphie sans fil, je vous adresse au nom du peuple américain, mon plus cordial salut et mes bons souhaits, pour vous et pour le peuple de l'Empire Britannique.

Signé : T. ROOSEVELT.

Sa Majesté le Roi au Président Roosevelt.

Je vous remercie de votre message que je viens de recevoir par la télégraphie transatlantique de M. Marconi. Je vous envoie en toute réciprocité, au nom de l'Empire Britannique, mon salut cordial et mes sentiments amicaux pour vous et la nation américaine. Je forme des voeux pour vous et pour la plus grande prospérité possible de votre pays.

Signé : EDOUARD, R. I.

Il y a juste cinquante ans on célébrait comme le dernier mot de la science, l'installation du premier cable transatlantique reliant l'Europe à l'Amérique.

Un enthousiasme sans borne salua la réussite de l'opération délicate de l'immersion du cable.

Le nouveau monde n'était plus qu'à quelques heures de l'ancien.

Il en est encore rapproché par la nouvelle invention qui offre en outre l'avantage de relier constamment les navires aux continents.

Mais soit que le progrès réalisé soit moins grand, soit que les gens aient pris le parti, en présence des merveilleux progrès de la science, de ne plus s'étonner de rien, la nouvelle de l'établissement du système Marconi, laisse le monde presque indifférent.

Il convient de dire aussi pour expliquer cet état d'âme que ce nouveau pas était attendu depuis le jour de la fameuse découverte. Marconi prend rang dans l'histoire du monde, à coté des Franklin, des Daguerre et des Edison.

Son invention merveilleuse qui ouvre de si vastes horizons nous fait demander : qu'enregistrera-t-on de plus stupéfiant encore dans 50 ans d'ici ?

LA LOI LEMIEUX.

Ce qu'en disent la " Review of Reviews " et le " Toronto Star."

Du "Canada."

Le témoignage d'une revue anglaise de l'importance de la "Review of Reviews", de Londres, au sujet d'une loi canadienne, mérite qu'on s'y arrête. Voici ce que pense le célèbre magazine de loi Lemieux :

"Si l'opinion publique ne peut trouver le moyen de se faire obéir, au sujet de la grève des chemins de fer qui nous menace, il est grand temps que nous adoptions une législation semblable à l'acte canadien pour le règlement des conflits du Travail."

Voici maintenant l'appréciation du "Toronto Star", sur le fonctionnement de la loi Lemieux, dans le conflit entre les télégraphistes du C.P.R. et la compagnie et dans beaucoup d'autres du même genre :

"Le règlement de la grève des télégraphistes est un nouveau triomphe pour la loi Lemieux. Cette loi n'est en vigueur que depuis un peu plus de six mois, et déjà elle a produit des résultats très importants.

En avril dernier, l'Association des Exploiteurs de mines de l'Ouest, qui exploite les mines de la passe du Nid de Corbeau et quelques autres mines de charbon, a eu quelques difficultés avec ses employés. Une commission a été nommée, ayant pour président, Sir Wm. Mulock, et grâce à ses efforts, ainsi qu'à ceux de M. W. L. Mackenzie King, un arrangement pour deux ans a été conclu.

Vers la fin d'avril, les machinistes du Grand-Tronc ont invoqué la loi pour obtenir le règlement d'une longue liste de différends, se rapportant aux conditions du travail supplémentaire, à l'apprentissage, au travail de nuit, à l'échelle générale des salaires, à la rentrée des ouvriers qui étaient en grève depuis deux ans et à d'autres questions dont quelques-unes tout à fait techniques et très embrouillées. Sans le recours à la loi Lemieux, il y aurait eu une grève générale, qui eût désorganisé le chemin de fer et causé des grandes pertes au public. Ces différents ont été réglés et le prof. Shortt, le président de la commission, ainsi que M. Hays, le gérant-général du Grand Tronc ont faits les plus grands éloges de la loi.

Un conflit entre la compagnie et ses mécaniciens a été règlé de la même façon.

Quoique l'opération de la loi soit restreinte, dans ses dispositions obligatoires aux entreprises d'utilité publiques. Son fonctionnement a été si avantageux que l'on emploiera probablement les mêmes méthodes dans les conflits industriels de tout genre.

Une grève ou une contre-grève sont une forme de guerre industrielle, qui cause des pertes des deux côtés, produisant de l'irritation, et mettant en danger la paix sociale.

Outre les différends concernant les salaires, les heures de travail et autres conditions, il y a toujour dans ces conflits, un certain élément d'irritation, basé sur des malentendus, qui empêche les partis de s'entendre.

C'est là que se trouve le mérite de la commission de conciliation. Elle élémine tous les éléments d'irritation ; elle réduit à leur plus simple expression tous les griefs. Elle met les partis en contact, l'un avec l'autre, et fait disparaître tout malentendu.

CHRONIQUE LOCALE

Edmonton. — Divers.

M. J. Gauthier, autrefois marchand à Montréal, est entré comme comptable au Queen's Hotel à Edmonton.

Mme et M. Ulric Lambert et leur petite fille sont arrivés depuis quelque temps à Edmonton. Ils ont l'intention de se fixer dans notre ville. Ils viennent de St-Boniface, Man.

M. Després, ancien commis de bar à l'Hôtel St-Albert, actuellement commis de bar à l'Hôtel de Morinville, est de passage dans notre ville.

Melle Larue est de retour après avoir passé six mois dans l'Est.

Elle est revenue accompagnée de sa soeur, Mme Lajoie de Lewiston, Maine. Celle-ci vint avec ses six enfants rejoindre son mari qui est établi ici depuis le printemps dernier.

M. H. Lasnier est reparti à Montréal après avoir acheté près de $10,000 de terrain. Il reviendra sous peu avec sa famille pour resider définitivement à Edmonton.

Melle Germaine Tessier est arrivée samedi dernier après une absence de trois mois, employés à visiter Montréal et diverses villes de la Province de Québec.

Sa jeune soeur, Graziella, est restée au couvent à Montréal pour y parfaire son éducation.

Fiançailles.

La semaine dernière ont eu lieu les fiançailles de M. H. M. Martin, agent d'immeubles avec Melle Béatrice Beck, fille de l'Hon. Juge Beck.

Invention utile.

Un modeste ouvrier de notre ville vient de faire une invention qui sera bien accueillie dans tous les districts carbonifères de la Province.

Comme on le sait, la lignite était inutilisable pour les chemins de fer, à cause des flamèches et des étincelles que le tirage entraînait hors de la cheminée. L'emploi de ce charbon a été interdit récemment pour éviter les désastreux feux de prairie.

Certaines mines, notamment à Morinville, avaient dû fermer ou tout au moins réduire leur exploitation.

Un ouvrier ingénieux a trouvé un système de cheminée tubulaire qui supprime les étincelles.

Jusqu'ici les expériences ont donné d'excellents résultats. Elles se poursuivent. Nous tiendront nos lecteurs au courant.

Comment Edmonton supporte la crise.

Le Bradstreet's montre pour la semaine terminée le 17 oct., les chiffres d'affaires des principales villes du Canada, établissant la diminution ou l'augmentation comparativement à la même semaine de l'année dernière.

En ce qui concerne la province, nous relevons :

Calgary, $1,206,000, augmentation de 17.7 pour cent;

Edmonton, $832,000, augmentation 29 pour cent.

Au Conseil de Ville.

Dans la séance de hier au soir au Conseil de ville, diverses questions très importantes ont été examinées. Entre autres la position que prendrait la ville dans la construction du tramway, vis-à-vis de Strathcona. D'après le rapport Edmonton demanderait à pouvoir établir un ligne concurrente à Strathcona dans le cas où cette ville céderait sa franchise.

Il a été soumis à l'étude du Conseil une proposition qui aurait pour effet d'autoriser la ville à assurer elle-même ses propriétés. Un rapport concluant à l'établissement d'un marché régulier a été soumis au comité du Commerce, composé des conseillers Picard, Smith et Manson.

Les travaux de routine prirent ensuite place.

Concert Classique.

Le prochain concert classique sera donné lundi, 28 courant dans la salle de théâtre de l'Ecole Séparée.

Le programme contient de morceaux splendides de Mozart, Mendessolm, Haydn, Beethoven, etc., etc.

Le succès remporté par le précédent concert nous autorise à penser que cette fois encore la salle sera comble.

Changement d'Horaire.

L'Horaire d'hiver est en force sur le C.P.R. depuis le 13 courant. voici le nouvel horaire des trains.

Trains Nos. 96 et 97 seront comme par le passé.

No. 96 allant vers l'Est, arrivera à Calgary à 24.25 et repartira à 1 heure. Le seul arrêt entre Calgary et Medecine Hat sera Gleichen.

No. 97 arrivera à Calgary à 5.25 et repartira à 6 heures.

Les Nos. 1 et 2 ne circuleront plus à l'Ouest de Calgary. No. 1 touchera Calgary à 19.40 et le No. 2 partira à 7.30 tous les jours.

Le No. 9 partira de Calgary à 8 heures et arrivera à Sc'ona à 16.30.

No. 11 laissera Calgary à 15.45 pour arriver à Sc'ona à 23.30

No. 10 laissera Sc'ona à 9 hrs et arrivera à Calgary à 17.20.

No 12 partira de Sc'ona à 16 hrs arrivant à Calgary à 23.50.

Le No. 102 partira de Calgary à 8.20 arrivant à MacLeod à 13.20 et à Lethbridge à 16.30.

Le No. 14 partira de Calgary à 18.45 pour arriver à MacLeod à 23.15.

Le No. 101 laissera Lethbridge à 10.30 et touchera MacLeod à 13 arrivant à Calgary à 13.50.

Le No. 13 partira de MacLeod et arrivera à Calgary à 12.40.

MARCHE.

Edmonton, 19 oct.

Blé No. 1	$1.00
Blé No. 2	91
Blé No. 3	78
Blé No. 4	69
Avoine	47
Orge No. 3	56
Lin	1.20
125 @ 250 — 100lbs	6.00
250 @ 300 — 100lbs	5.60
Beurre	35
Jeunes bœufs—100lbs	2.75 @ 3.00
Agneaux	5.50
Moutons 100lbs	6.50
Œufs frais	30
Fromage	25
Blé pour volailles	85
Son —le sac—	1.00
Foin de slough —par tonne—	7.50 @ 12.00
Côteaux	10.00 @ 14.00
Mil	12.00 @ 17.00
Pommes de terre —nouvelles	60
Carrotes —minot—	75
Celery —le pied—	05

Immigration Française

500 familles viendront s'établir dans l'Ouest Canadien.

Du "Temps"

Londres, 16 —Sa Grandeur l'archevêque d'Auch, France, a eu hier une entrevue avec M. Bruce Walker, du bureau de Londres, relativement à l'envoie de 500 familles françaises au Canada. Les colons français s'établiront au printemps prochain dans la province d'Alberta. Avant d'envoyer ces familles au Canada, Sa Grandeur fera la traversée spécialement pour leur choisir des terres dans l'Ouest Canadien.

Le Préfet de l'Index est mort

Son Eminence, le cardinal Andréas Steinhuber, préfet de la Congrégation de l'Index, est décédé le 15 courant, à Rome.

Agriculture.

Labourez profond cet automne les champs où vous vous proposez de cultiver les plantes racines l'année prochaine. Le sol ainsi ouvert est plus directement soumis à l'influence favorable des gels et des dégels qui l'ameublissent mieux que la plus parfaite culture.

Mettez votre porcherie en bon état. Pour que les porcs soient dans de bonnes conditions de santé, de développement et d'engraissement durant l'hiver, ils doivent être à l'abri du froid et de l'humidité ; ce sont les animaux de la ferme les plus exigeants à cet égard. Réparez donc votre porcherie, si nécessaires ; renchaussez-la à l'extérieur, rajustez les châssis, remettez le plancher en bon état, blanchissez les murs à la chaux intérieurement, remplacez les bardeaux qui manquent dans la toiture. N'attendez pas, pour ces travaux d'aménagement, que la "bise" soit venue.

Le "New England Homestead" prétend que la récolte des Etats-Unis sera inférieure à celle de 1906, mais que, les prix étant plus élevés, les cultivateurs recevront plus cette année pour leur travail que l'an dernier. Le prix du foin, des pommes de terre, des pommes, des oignons et des céréales est plus élevé que l'an dernier. Ces remarques s'appliquent aussi au Canada.

En Belgique, d'après un rapport consulaire, la récolte de pommes de terre ne donnera que le tiers du rendement ordinaire.

Le "Country Gentleman" publie les nouvelles suivantes :

En Allemagne, la récolte des pommes de terre est dans un état critique à cause d'une température défavorable.

Dans la région du Danube, les rendements sont peu élevés.

Dans la République Argentine, l'apparence de la récolte est satisfaisante.

Dans l'Ouest des Etats-Unis l'orge se vend le double du prix de l'an dernier, le blé trente cents de plus et l'avoine treize cents de plus.

En Irlande, la récolte des pommes de terre laisse beaucoup à désirer et dans plusieurs endroits on craint la famine. En Russie les prix des céréales sont à la hausse.

R. N. W. MOUNTED POLICE.

Fourniture d'avoine et de pommes de terre.

Des offres cachetées seront reçus par l soussigné jusqu'au samdi, 2 novembre 1907, avant midi, pour la fourniture et la livraison de

3,000 minots d'avoine aux casernes ...Fort Saskatchewan ;

1,000 minots d'avoine aux casernes ....Edmonton.

Aussi pour la fourniture de 325 minots de pommes de terre au Fort Saskatchewan.

Un tiers de l'avoine devra être livré en sacs solides qui deviendront la propriété de la R.N.W.M. Police. Les pommes de terre seront délivrées sur demande.

Chaque offre sera accompagnée d'un chèque égal à 5 p. c. de la somme proposée.

La plus basse ou toute autre offre ne sera pas nécessairement acceptée.

Il ne sera pas fait de paiement pour la publication non autorisée du présent avis.

Pour plus amples détails, s'adresser au soussigné.

D'A. A. E. Stuckland. Inspecteur Commandant la Division "G."
Fot Saskatchewan,
7 octobre, 1907.

CITE D'EDMONTON.

Liste électorale pour 1907.

Avis est par la présente donné aux électeurs que la liste électorale de la cité d'Edmonton pour l'année courante, a été établie et imprimée et que les copies de cette liste ont été placées pour examen aux endroits suivants dans la cité :

Hôtel de Ville, Bureau de Poste, office de M. Milners, Jasper Avenue Extention, magasin de M. Harry Gormka, 523, Kinistino Avenue, Namayo Ave., office de MM. Howard et Léonard, Boulevard Norwood, Magasin de Hugh MacDonald, coin de la 12e rue et l'Avenue Jasper, magasin de M. Chas. Hall, coin de la 7e rue et Jasper, magasin de M. Chas. Hall, coin de la 12e rue et Jasper, magasin de L. Lambert, 249 Ave Jasper-West, magasin de S. L. Scott, 855 1e rue et au magasin de Carruther Co., 430 1e rue.

La liste électorale est divisée en deux parties, la première rue étant la ligne de division. Un guide pour les électeurs est imprimé sur le second folio.

Toute réclamation au sujet de la liste électorale devra être déposé le ou avant le premier jour de novembre, 1907.

Edmonton, 9 octobre, 1907.

D. M. MacMillan,
City Assessor.